

Conducteur de travaux - Travaux publics

RNCP35091 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	231p
Formacode(s)	22054
Code(s) ROME	F1201
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	18/11/2020
Date d'échéance	11/10/2023

Certificateur(s)

ASS GESTION CENTRE FORMATION CONTI FNTP · SIRET : 30343318900030

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Besoin en compétences du marché des Travaux Publics

Le titre de Conducteur de Travaux – Travaux Publics a été créé à la demande spécifique de la Profession et de la Fédération Nationale des Travaux Publics.

En France en 2018 un total de 241 514 personnes travaillaient dans les Travaux Publics. Depuis 2018, la reprise dans le secteur des Travaux Publics se confirme, et les besoins de recrutements sont de retour et des pénuries de main d'œuvre commencent à émerger. Au niveau national, la principale contrainte de production n'est plus la faiblesse de la demande mais le manque de personnel. Si des disparités régionales persistent, cette pénurie de main d'œuvre n'épargne aucune spécialité.

L'effectif des conducteurs de travaux en 2014 était de 9948 dans les Travaux Publics. Il y a eu une forte augmentation ces dernières années du nombre de conducteurs de travaux et cette fonction devrait poursuivre son augmentation dans la même proportion que l'évolution de l'activité (estimé à +1%/an). De plus, les besoins de renouvellement sont importants du fait des départs en retraite (3 800 conducteurs de travaux de plus de 55 ans en 2014) et d'une mobilité vers d'autres fonctions des profils jeunes ingénieurs.

Cette certification est dédiée au chef de chantier confirmé en évolution vers les fonctions de Conducteur de Travaux (promotion interne), essentiellement pour les PME (moins de 200 salariés) et pour les grands groupes qui embauchent plus des jeunes ingénieurs pour ce poste. Toutefois, pour la majorité des entreprises y compris les grands groupes TP français, il est important d'avoir les 2 profils : jeunes diplômés et promotion interne.

Ainsi au regard du besoin en effectifs et en formation continue certifiante de Conducteur de Travaux dédiés au secteur des Travaux Publics, le renouvellement de cette certification s'avère nécessaire.

En concertation avec les entreprises de la Profession des Travaux Publics notamment dans le cadre du conseil de perfectionnement, nous avons redéfini la fonction du Conducteur de Travaux et donc les compétences visées par cette fonction selon les champs professionnels d'aujourd'hui.

Contexte de l'examen de la certification

L'arrêté publié au JO du 5/8/2017 avait entériné le découpage du Titre à finalité professionnelle en 3 activités. Eu égard aux besoins du marché du travail pour l'emploi concerné, cette configuration est modifiée. L'option retenue est celle d'une révision complète du Titre à finalité professionnelle avec un découpage de 4 activités, liées aux évolutions du métier vers une maîtrise en gestion et en management des organisations.

La veille et l'écoute effectuées auprès du secteur des travaux publics et du conseil de perfectionnement mis en place pour cette demande de certification a mis en évidence qu'aujourd'hui trois activités de gestion sont présentes dans

l'emploi de conducteur de travaux – travaux publics, financière, contractuelle, et relationnelle, auxquelles il convient d'associer une contribution à l'évolution de la structure dans laquelle il opère, nécessitant de plus en plus d'implication du Conducteur de Travaux – Travaux Publics au développement du chiffre d'affaires.

De plus, le secteur des Travaux Publics est aujourd'hui impacté par un ensemble de mutations, en particulier la montée en puissance des nouvelles technologies, la transition numérique, énergétique et écologique. Ainsi les compétences transversales « Utiliser des outils informatiques » et « Appliquer les réglementations en matière d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement, et les enjeux de la transition écologique » sont nécessaires à l'obtention du titre.

Sur le plan réglementaire, les professionnels interrogés au conseil de perfectionnement sont unanimes, le Conducteur de Travaux dans le secteur des Travaux Publics est concerné par la nouvelle réglementation à la loi anti endommagement des réseaux qui impose à compter du 1er janvier 2018 qu'il ait une autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR) du type encadrant pour conduire les travaux.

cd

ACTIVITÉS VISÉES

Les activités types sont :

- Gérer financièrement un chantier de Travaux Publics
- Gérer contractuellement un chantier de Travaux Publics
- Gérer les relations dans la conduite d'un chantier de Travaux Publics
- Contribuer à l'exploitation de la structure

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les compétences professionnelles attestées pour chaque activité sont les suivantes :

1- Gérer financièrement un chantier de Travaux Publics

- Élaborer un

budget de chantier TP

- Effectuer

le suivi budgétaire d'un chantier TP

- Réaliser la

clôture financière d'un chantier TP

2- Gérer contractuellement un chantier de Travaux Publics

- Établir la préparation contractuelle d'un chantier TP
- Effectuer la partie administrative du suivi d'un chantier TP
- Réaliser la clôture administrative d'un chantier TP

3- Gérer les relations dans la conduite d'un chantier de Travaux Publics

- Réaliser des négociations dans la conduite d'un chantier de Travaux Publics
- Encadrer des équipes dans la conduite d'un chantier de Travaux Publics

4- Contribuer à l'exploitation de la structure

- Gérer les effectifs et les compétences du personnel
- Optimiser le matériel et les matériaux
- Effectuer des démarches commerciales

Deux compétences transversales présentes dans l'emploi sont attestées :

- Utiliser des outils informatiques
- Appliquer les réglementations en matière d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement, et les enjeux de la transition écologique

Blocs de compétences

RNCP35091BC01 — Gérer financièrement un chantier de travaux publics

LISTE DE COMPÉTENCES

- Elaborer

un budget de chantier TP

à partir des pièces du marché, en réalisant une contre étude en vérifiant les quantités, en analysant les prix et les sous détails de prix et procéder aux consultations des intervenants extérieurs au chantier et des fournisseurs, dans le but de réaliser des choix budgétaires initiaux justifiés et tenant compte des risques et opportunités du chantier.

- Effectuer

le suivi budgétaire d'un chantier TP

en réalisant des points de gestion (analyse des dépenses, reste à dépenser, facturation,...) suivant un planning établi par sa hiérarchie, afin de valider l'objectif et le résultat du chantier et de mettre en œuvre des stratégies nouvelles et des actions immédiates en cas de dérive budgétaire

- Réaliser

la clôture financière d'un chantier TP

à partir de l'ensemble des pièces de suivi budgétaire, en soumettant à sa hiérarchie le décompte général réalisé en fonction des dernières factures à recevoir, des révisions de prix du marché définitives, des litiges financiers éventuels avec les fournisseurs et les intervenants, afin de déterminer son résultat et analyser les retours d'expériences d'un point de vue financiers (rendements, temps unitaires...).

- Appliquer les réglementations en matière d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement, et les enjeux de la transition écologique

en mettant en œuvre tous les moyens nécessaires sur un chantier de construction pour assurer l'intégrité physique et mentale du personnel dont il a la charge, et pour associer efficacité économique et optimisation des ressources employées et rejets générés.

- Utiliser des outils informatiques

de types PC, portable et tablette équipés des logiciels de production de document (traitement de texte) ou de tableau, de planification, de dessin, et de gestion ainsi que d'internet et parfois d'intranet pour échanger des informations et des données avec les acteurs du chantier et les services internes de l'entreprise, pour une utilisation courante afin d'augmenter la traçabilité, l'efficacité et la qualité des activités professionnelles.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Elaborer un budget de chantier TP

Evaluation par un mémoire écrit, prenant appui sur un chantier réel vécu par le candidat, et sa soutenance, permettant d'évaluer la capacité du candidat à : Elaborer, présenter un budget de chantier d'un point de vue financier et justifier de sa préparation budgétaire et de certains items lors de sa soutenance.

Effectuer le suivi budgétaire d'un chantier TP

Evaluation écrite en cours de formation à partir de questions ouvertes et à choix multiples, dans lesquels le candidat doit être capable de : Transcrire et renseigner le suivi budgétaire d'un chantier (nommée « Suivi budgétaire »)

Réaliser la clôture financière d'un chantier TP

Evaluation écrite en cours de formation, à partir de différentes descriptions de situations professionnelles et questions ouvertes, dans lesquels le candidat doit être capable de : Réaliser des calculs financiers de clôtures budgétaires de chantier et justifier ses réponses (nommée Clôture budgétaire)

Appliquer les réglementations en matière d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement, et les enjeux de la transition écologique

Compétence transversale évaluée à partir du mémoire écrit et de la soutenance (titre) ou entretien professionnel (bloc) + vérification par le jury de la possession de l'attestation de compétence Intervention à Proximité des Réseaux Encadrant par le candidat (AIPR encadrant)

Utiliser des outils informatiques

Compétence transversale évaluée à partir du mémoire écrit et de la soutenance (titre) ou entretien professionnel (bloc)

RNCP35091BC02 — Gérer contractuellement un chantier de travaux publics

LISTE DE COMPÉTENCES

- Etablir la

préparation contractuelle d'un chantier TP à partir de l'analyse des documents administratifs du marché, en planifiant celle-ci à rebours afin de prendre en compte les délais impartis pour l'élaboration des documents contractuels demandés par le client lors de la préparation (PAQ, PPSPS, PRE, NOG, conventions d'occupation temporaire, procédures d'exécutions, ..) et ceux demandés par son entreprise (contrat de sous-traitance, lettres de commande, conventions de groupements, rapport de contre-études, ..), pour démarrer dans les délais et traiter l'ensemble des pièces contractuelles nécessaires à son exécution.

- Effectuer

la partie administrative du suivi d'un chantier TP à partir de la préparation budgétaire établie, par la transmission régulièrement au client et à la hiérarchie des documents contractuels du chantier (Liste de documents applicables,

Compte rendu de réunion, rapport d'activité, mémoires, demande de prix supplémentaires, demande d'arrêtés, rapports journaliers, hebdomadaires, tableaux de bord...), par les réponses apportées aux diverses demandes du client dans le respect des délais convenus, dans le but de respecter la réglementation et le marché et atteindre les résultats cités à l'objectif.

- Réaliser

la clôture administrative d'un chantier TP

dès la prononciation de la

réception du chantier, en réalisant le récolement, en terminant les contrats de sous-traitance et des intervenants extérieurs au niveau réglementaire (acte spécial modificatif, quitus, réclamations,...), en participant à l'élaboration des réclamations éventuelles et des retours expériences d'un point de vue de la gestion administrative, afin de respecter la réglementation et les pièces du marché.

- Appliquer les réglementations en matière d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement, et les enjeux de la transition écologique

en mettant en œuvre tous les moyens nécessaires sur un chantier de construction pour assurer l'intégrité physique et mentale du personnel dont il a la charge, et pour associer efficacité économique et optimisation des ressources employées et rejets générés.

- Utiliser des outils informatiques

de types PC, portable et tablette équipés des logiciels de production de document (traitement de texte) ou de tableau, de planification, de dessin, et de gestion ainsi que d'internet et parfois d'intranet pour échanger des informations et des données avec les acteurs du chantier et les services internes de l'entreprise, pour une utilisation courante afin d'augmenter la traçabilité, l'efficacité et la qualité des activités professionnelles.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Etablir la préparation contractuelle d'un chantier TP

Evaluation par un mémoire écrit, prenant appui sur un chantier réel vécu par le candidat, et sa soutenance, permettant d'évaluer la capacité du candidat à : Réaliser la préparation d'un chantier d'un point de vue contractuelle en détaillant les étapes administratives, et en expliquant son intérêt et justifiant ses choix lors de la soutenance

Effectuer la partie administrative du suivi d'un chantier TP

Evaluation écrite en cours de formation à partir de questions ouvertes et à choix multiples, dans lesquels le candidat doit être capable de : Transcrire et renseigner les obligations de suivi administratif d'un chantier (nommée « Suivi administratif »)

Réaliser la clôture administrative d'un chantier TP

Evaluation formative à partir de questions ouvertes et à choix multiples, dans lesquels le candidat doit être capable de : Donner les enjeux d'une fin administrative de chantier et clôturer un chantier administrativement (nommée Clôture administrative »)

Appliquer les réglementations en matière d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement, et les enjeux de la transition écologique

Compétence transversale évaluée à partir du mémoire écrit et de la soutenance (titre) ou entretien professionnel (bloc) + vérification par le jury de la possession de l'attestation de compétence Intervention à Proximité des Réseaux Encadrant par le candidat (AIPR encadrant)

Utiliser des outils informatiques

Compétence transversale évaluée à partir du mémoire écrit et de la soutenance (titre) ou entretien professionnel (bloc)

RNCP35091BC03 — Gérer les relations dans la conduite d'un chantier de travaux publics

LISTE DE COMPÉTENCES

- Réaliser

des négociations dans la conduite d'un chantier de Travaux Publics

en tant qu'interlocuteur principal de l'entreprise qu'il représente, en assurant l'interface avec les différentes parties prenantes du projet d'ouvrage (client et cabinets d'architecte, Administration publique, bureau d'études, organismes de contrôle...) en vue d'une conciliation et d'une satisfaction de tous les acteurs.

- Encadrer

des équipes dans la conduite d'un chantier de Travaux Publics

en vérifiant que les enjeux et directives d'exécution sont compris par les équipes sous sa responsabilité (chefs de chantier, agents de maîtrise, ouvriers...) et tous les intervenants propres à l'exécution du chantier, en prenant en

charge la gestion opérationnelle du personnel (contrôle pointage, congés, intérimaires), dans le but de faire adhérer les équipes à la réussite du chantier et réaliser un binôme efficace avec son chef de chantier.

- Appliquer les réglementations en matière d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement, et les enjeux de la transition écologique

en mettant en œuvre tous les moyens nécessaires sur un chantier de construction pour assurer l'intégrité physique et mentale du personnel dont il a la charge, et pour associer efficacité économique et optimisation des ressources employées et rejets générés.

- Utiliser des outils informatiques

de types PC, portable et tablette équipés des logiciels de production de document (traitement de texte) ou de tableau, de planification, de dessin, et de gestion ainsi que d'internet et parfois d'intranet pour échanger des informations et des données avec les acteurs du chantier et les services internes de l'entreprise, pour une utilisation courante afin d'augmenter la traçabilité, l'efficacité et la qualité des activités professionnelles.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Réaliser des négociations dans la conduite d'un chantier de Travaux Publics

Evaluation par un mémoire écrit, prenant appui sur un chantier réel vécu par le candidat, et sa soutenance, permettant d'évaluer la capacité du candidat à : o Négocier dans la conduite d'un chantier par la mise en avant des négociations entreprises lors de la réalisation du chantier ou par explication lors de la soutenance de celles qui justifieraient d'être réalisées. Evaluation en cours de formation d'une mise en situation professionnelle qui consiste en une négociation reconstituée (jeu de rôle) entre le candidat (en position de Conducteur de travaux) auprès d'une personne (simulant un tiers, fournisseur par exemple), à partir de consignes orales portant sur une négociation à mener dans un contexte d'un chantier, et permettant d'évaluer la capacité du candidat à : Tenir une négociation et obtenir satisfaction au regard des objectifs fixés (nommée « Négociation »)

Encadrer des équipes dans la conduite d'un chantier de Travaux Publics

Evaluation formative d'une mise en situation professionnelle qui consiste en un entretien reconstitué (jeu de rôle) entre le candidat (en position de Conducteur de Travaux) auprès d'une personne (simulant un chef de chantier), à partir de consignes orales portant sur l'exécution de tâches particulières nécessitant des consignes précises, et permettant d'évaluer la capacité du candidat à : transmettre des consignes comprises par son interlocuteur (nommée « Management »)

Appliquer les réglementations en matière d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement, et les enjeux de la transition écologique

Compétence transversale évaluée à partir du mémoire écrit et de la soutenance (titre) ou entretien professionnel (bloc) + vérification par le jury de la possession de l'attestation de compétence Intervention à Proximité des Réseaux Encadrant par le candidat (AIPR encadrant)

Utiliser des outils informatiques

de types PC, portable et tablette équipés des logiciels de production de document (traitement de texte) ou de tableau, de planification, de dessin, et de gestion ainsi que d'internet et parfois d'intranet pour échanger des informations et des données avec les acteurs du chantier et les services internes de l'entreprise, pour une utilisation courante afin d'augmenter la traçabilité, l'efficacité et la qualité des activités professionnelles.

RNCP35091BC04 — Contribuer à l'exploitation de la structure

LISTE DE COMPÉTENCES

- Gérer les

effectifs et les compétences du personnel

selon les stratégies en matière de gestion des ressources humaines de l'entreprise, par la contribution à l'évolution des compétences individuelles des salariés en réalisant les entretiens professionnels individuels, par le maintien des effectifs du personnel en réalisant des entretiens d'embauche, en assurant le suivi et le bien-fondé des orientations envisagées pour le personnel en les positionnant sur le chantier aux fonctions proposés, afin de permettre à l'entreprise de faire face aux aléas de la conjoncture et pour saisir de nouvelles opportunités.

- Optimiser

le matériel et les matériaux à partir des données de gestion de l'entreprise, en contribuant à la recherche du matériel et des matériaux en respectant la démarche RSE de l'entreprise, et en étant garant d'une gestion optimisée du parc matériel et des stocks matériaux, afin de permettre des améliorations au niveau de la production des chantiers et au niveau des performances de rentabilité de l'entreprise.

- Effectuer

des démarches commerciales

à partir des chantiers en cours ou par la recherche de nouveaux clients, en accord et selon la stratégie déclinée par son responsable hiérarchique, en étant à l'écoute de travaux complémentaires et des marchés à venir, et en établissant des devis, afin d'apporter ainsi de nouveaux contrats à son entreprise.

- Appliquer les réglementations en matière d'hygiène,

de sécurité et de protection de l'environnement, et les enjeux de la transition écologique

en mettant en œuvre tous les moyens nécessaires sur un chantier de construction pour assurer l'intégrité physique et mentale du personnel dont il a la charge, et pour associer efficacité économique et optimisation des ressources employées et rejets générés.

- Utiliser des outils informatiques

de types PC, portable et tablette équipés des logiciels de production de document (traitement de texte) ou de tableau, de planification, de dessin, et de gestion ainsi que d'internet et parfois d'intranet pour échanger des informations et des données avec les acteurs du chantier et les services internes de l'entreprise, pour une utilisation courante afin d'augmenter la traçabilité, l'efficacité et la qualité des activités professionnelles.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Gérer les effectifs et les compétences du personnel

Evaluation par questionnements lors de la soutenance, permettant d'évaluer la capacité du candidat à : o Identifier les enjeux d'une gestion prévisionnelle des emplois et compétences et de sa capacité à mettre en œuvre l'évolution du personnel d'une équipe (en s'appuyant sur l'équipe du chantier faisant l'objet du mémoire). Evaluation en cours de formation à partir de questions ouvertes et à choix multiples, dans lesquels le candidat doit être capable de : appliquer les règles sociales dans la gestion du personnel (nommée « Gestion Ressources humaines »)

Optimiser les moyens humains et matériels

Evaluation en cours de formation à partir de questions ouvertes et à choix multiples, dans lesquels le candidat doit être capable de : o réaliser une argumentation sur le choix du matériel employé et matériaux choisis (nommée « Gestion matériel et matériaux ») Evaluation par questionnements lors de la soutenance, permettant d'évaluer la capacité du candidat à : Contribuer à l'amélioration de la gestion des matériaux et du matériel d'une structure (entreprise TP, agence TP).

Effectuer des démarches commerciales

Evaluation par questionnements lors de la soutenance, permettant d'évaluer la capacité du candidat à : Contribuer au développement commercial d'une structure (entreprise TP, agence TP).

Appliquer les réglementations en matière d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement, et les enjeux de la transition écologique

Compétence transversale évaluée à partir du mémoire écrit et de la soutenance (titre) ou entretien professionnel

(bloc) + vérification par le jury de la possession de l'attestation de compétence Intervention à Proximité des Réseaux Encadrant par le candidat (AIPR encadrant)

Utiliser des outils informatiques

Compétence transversale évaluée à partir du mémoire écrit et de la soutenance (titre) ou entretien professionnel (bloc)

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les secteurs d'activités concernés sont l'ensemble des domaines des Travaux Publics relevant des codes APE commençant par 42 (Génie Civil) et certains commençants par 43 (Travaux de constructions spécialisés) à savoir : 4211Z Construction de routes et autoroutes ; 4212Z Construction de voies ferrées de surface et souterraines ; 4213A Construction d'ouvrages d'art ; 4213B Construction et entretien de tunnels ; 4221Z Construction de réseaux pour fluides ; 4222Z Construction de réseaux électriques et de télécommunications ; 4291Z Construction d'ouvrages maritimes et fluviaux ; 4299Z Construction d'autres ouvrages de génie civil ; 4311Z Travaux de démolition ; 4312A Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires ; 4312B Travaux de terrassement spécialisés ou de grande masse ;

4313Z Forages et sondages

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Assistant Conducteur/Assistante Conductrice de travaux Travaux Publics

- Conducteur/Conductrice de travaux Travaux Publics
- Chargé d'affaire Travaux Publics

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Le professionnel devra être titulaire d'une autorisation* d'intervention à proximité des réseaux (AIPR – Encadrant) délivrée par son employeur afin d'assurer les missions d'un « encadrant » de travaux à proximité des réseaux.

- - code de l'environnement : livre V- chapitre IV : sécurité des ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques - section 41 : travaux à proximité des ouvrages - (partie législative)
- code l'environnement : livre V - chapitre IV : sécurité des réseaux souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution (partie réglementaire)
- arrêté du 22 décembre 2015 relatif au contrôle des compétences des personnes intervenant dans les travaux à proximité des réseaux et modifiant divers arrêtés relatifs à l'exécution de travaux à proximité des réseaux

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Conditions de travail contraignantes
Salaire médian (mensuel)	2 584 €
Familles professionnelles (FAP)	B6X74 — Conducteurs de travaux et chefs de chantier non cadres · tension 5/5 (Très élevée) B7X92 — Ingénieurs du bâtiment et des travaux publics, chefs de chantier et conducteurs de travaux (cadres) · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	13 350
Jugés difficiles à recruter	66 %
Emplois saisonniers	2 %
Familles professionnelles (FAP)	B6X74 — Conducteurs de travaux et chefs de chantier non cadres B7X92 — Ingénieurs du bâtiment et des travaux publics, chefs de chantier et conducteurs de travaux (cadres)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Avoir suivi la formation Conducteur de Travaux – Travaux Publics dont les prérequis d'entrée dans ce parcours de formation sont les suivants :

- minimum 4 ans d'expérience professionnelle en tant que Chef de chantier dans les Travaux Publics et posséder les compétences techniques* dans une des activités du secteur des Travaux Publics,
- minimum diplôme ou titre de niveau 5 en section BTS TP, DUT, Titre Chef de chantier, avec 2 ans d'expérience professionnelle* en tant que Technicien, Assistant Conducteur de Travaux ou Chef de chantier confirmé dans le secteur des Travaux Publics
- minimum 1 an d'expérience professionnelle dans la fonction de conducteur de travaux dans le secteur des travaux publics, pour la VAE
- être en possession de l'AIPR Encadrant (Attestation d'Intervention à Proximité des Réseaux)
- test de positionnement d'entrée en formation

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Le jury de certification est composé au minimum de deux membres soit un binôme de professionnels (jusqu'à 4) en

activité dans le secteur concerné ou l'ayant quitté depuis maximum 5 ans et 3 ans d'expérience dans le métier visé.

Base légale

Date de décision	18/11/2020
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	11/10/2023

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2019	8	0	100 %	—
2018	7	2	100 %	43 %
2017	7	0	86 %	80 %
2016	2	0	50 %	50 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP16191

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP38016

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.cfcegletons.com/uploads/media/default/0001/01/15e608e26c2e1e2c3414ead8cde3d4cce42b88ca.pdf>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35091/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	2
Parcours menés à terme	3
Taux d'achèvement	150 %
Période	07/2022 – 11/2023

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	5
Montant total engagé	21 578 €
Coût moyen par dossier	4 316 €
Durée moyenne	313 h
Période	02/2021 – 06/2023

France compétences	77 %
Entreprise	23 %
Reste à charge titulaire	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.